

Quel avenir pour l'armée à Genève?

Lundi 08 février 2016

[Eric Lecoultre](#) [1]



Les nouvelles casernes coûteront 73 millions de francs. Une dépense «astronomique et inutile», selon les opposants. L'activité militaire va-t-elle augmenter?

Les options de publication

Non

Journaliste:

Eric Lecoultre

Il ne s'agit pas d'un vote pour ou contre l'armée, mais d'un vote pour la construction de 1500 logements au centre-ville. Cette affirmation est défendue par la plupart des partisans du crédit de 22 millions de francs destiné à la construction d'une nouvelle caserne militaire à Meyrin, afin de permettre la libération du site des Vernets.

Mais est-ce bien exact? Le 28 février prochain, les Genevois se prononceront sur la première part d'une dépense qui s'élèvera au final à 73 millions de francs. Une somme payée par le canton pour mettre des infrastructures dernier cri à la disposition de l'armée suisse. Il s'agit donc d'un vote qui déterminera la place de l'armée dans le canton. Car si l'impératif de construire des logements au centre-ville existe, ce déménagement dévoile également une autre volonté politique: celle – portée par la droite – de maintenir encore longtemps des troupes militaires à Genève.

Une convention déséquilibrée

Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) affirme que le crédit qu'il combat servira même à augmenter l'activité militaire sur le canton. Genève est en tout cas lié à l'armée par une convention qui devait s'achever en 2025 mais qui, en 2002, a été prolongée jusqu'en 2040. Et les termes du contrat sont clairs et peu avantageux pour le canton: pour libérer le site des Vernets avant cette date, l'Etat doit en effet mettre à disposition et à ses frais «d'autres terrains dotés d'une surface au moins égale, dotés de bâtiments et d'installations équivalents». Mais en payant plus de 73 millions de francs, le canton en fait-il trop?

Moins de lits disponibles

Non, assure le Département de la sécurité et de l'économie (DSE) qui, comme l'armée, explique que les effectifs militaires n'augmenteront pas à Genève après le déménagement. Les activités de la caserne des Vernets seront simplement réparties sur trois autres sites déjà existants. Et le nombre total de lits disponibles baissera légèrement. Alors qu'aujourd'hui l'armée suisse dispose de 400 places d'accueil aux Vernets ainsi qu'un abri, modernisé en 2007, de 140 places à Epeisses, elle en comptera 300 à Meyrin-Mategnin, et 80 supplémentaires à Epeisses, tout en conservant l'abri. Genève ne perd donc que 20 couchettes dans l'opération.

Pour le reste, il ne devrait pas y avoir de nouvelle activité à Genève. Epeisses sera un centre de formation pour les troupes de sauvetage, mobilisées notamment lors de catastrophes naturelles. Meyrin accueillera les compagnies chargées de la protection de l'aéroport ou dans le cadre de l'organisation de conférences internationales. Une présence «nécessaire», pour les partisans du crédit, si Genève entend continuer «à jouer un rôle sur la scène internationale». Selon le DSE, regrouper ces activités sur un site idéalement situé, car adjacent à la piste de décollage, permettra de

réduire les déplacements «coûteux et fastidieux» depuis les Vernets. Enfin, un troisième site à Aire-la-Ville servira principalement d'atelier et de dépôt. Au final, la surface totale occupée par l'armée va baisser.

«Réimplanter l'armée»

Alors pourquoi les opposants assurent, au contraire, que la présence militaire augmentera? Ils se basent sur les plans présentés au Grand Conseil lors du traitement des crédits. Des projections ambiguës dans lesquelles le conseiller d'Etat Pierre Maudet parle de «réimplanter l'armée à Genève». Les responsables de l'armée auditionnés expliquent ainsi que le centre d'instruction regroupé à Epeisses sera «d'importance nationale».

Des indications suffisantes pour faire dire à Rémy Pagani, conseiller administratif de la Ville de Genève, que le canton fait «de trop grandes concessions» à l'armée, et que le programme prévu à Genève est «inutile». «On aurait très bien pu déplacer ces troupes à l'énorme place d'armes de Bière, ajoute Tobia Schnebli, du GSsA. On a l'impression que l'armée se cherche des tâches à effectuer pour justifier son existence à Genève.»

Même si les effectifs n'augmentent pas au bout du lac Léman, les opposants questionnent un investissement «astronomique» pour trois sites, alors que l'armée suisse se redimensionne à la baisse depuis des années. Cet avis est partagé notamment par l'ancien conseiller aux Etats vaudois Luc Recordon, longtemps membre de la commission de politique de sécurité: «Ces constructions me paraissent stupides au moment où l'on prévoit de démanteler d'autres casernes, comme celle de Moudon.»

En cas de refus, l'armée reste

Dès lors, que faire? Car les mauvais choix effectués par le passé, et notamment celui de prolonger la convention de quinze ans, mettent l'armée en position de force. Et même si sa présence en plein centre-ville implique pour elle de nombreux désagréments, elle confirme qu'aucun déménagement n'est prévu en cas de non au crédit, le 28 février prochain. Que proposent les opposants pour ne pas maintenir cette caserne aux Vernets jusqu'en 2040? Pas grand-chose, si ce n'est rappeler que les activités de l'armée sont révolues.

En cas de refus, «on entrerait dans l'inconnu», relève Emmanuelle Lo Verso, chargée de communication au DSE. «Rien ne dit que l'armée serait d'accord de renégocier un nouvel accord et, surtout, que celui-ci serait meilleur que l'actuel.» Et de rappeler que la convention liant l'armée au canton oblige ce dernier à payer la rénovation de la caserne des Vernets, pour 25 millions de francs, en cas de maintien des soldats sur ce site. Et si l'on décidait d'attendre 2040 pour libérer la parcelle? «Ni l'organisation actuelle de l'armée ni son projet de réforme ne prévoient l'abandon du site de Genève», répond le DSE.

Genève, dindon de la farce

Le GSsA argumente enfin que le canton serait le seul de Suisse à indemniser l'armée afin d'obtenir son départ de la ville. Tobia Schnebli donne notamment l'exemple de la caserne de Bellinzone, au Tessin, libérée sans frais. Les Genevois seraient donc les dindons de la farce? L'armée ne confirme pas, et mentionne que «chaque convention est établie, au cas par cas, en fonction des demandes particulières des parties contractantes». Sur ce point, on peut supposer que l'urgence à construire du logement, couplée à une majorité politique favorable à la présence militaire à Genève, n'a certainement pas permis de négocier un accord optimal pour les finances cantonales. |

En lien avec cet article:

- [Débat sur la caserne des Vernets](#) [2]

En lien avec cet article:

Débat sur la caserne des Vernets [2]

Eric Lecoultre Oui: le difficile choix du compromis Le projet des Vernets soumis au vote le 28 février prochain n'est pas idéal. Pour créer du logement, il pousse les Genevois à accepter de déboursier 73 millions de francs au final, afin de payer des jouets dernier cri à l'armée suisse. Quand on connaît les difficultés financières du canton, et alors que, partout ailleurs, l'armée ...

Près de 22 millions de francs à la charge des locataires

Les opposants au crédit cantonal pour les nouvelles casernes militaires craignent que les logements construits aux Vernets soient hors de prix. En cause: les promoteurs du projet immobilier doivent prendre à leur charge 22 millions des

73 millions de francs dépensés par le canton pour reloger l'armée. Une somme répercutée au final sur les loyers des futurs locataires des Vernets. De quoi dépasser les barèmes de prix imposés par l'Etat? L'appel d'offres aux investisseurs prévoyait cette possibilité.

Dans une lettre adressée au Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, le 26 janvier dernier, les promoteurs se sont engagés à ne pas déplaçonner les loyers à cause des frais liés à l'armée. En clair: si la charge de 22 millions aura un impact sur les loyers, celui-ci ne sera pas suffisant pour provoquer un dépassement des limites légales. Sur l'ensemble du projet, les investisseurs dépenseront plus de 650 millions de francs. Et avec deux tiers de logements sociaux, les appartements prévus sur le site de la caserne seront abordables, promet Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du logement.

Reste que les futurs locataires ne sont pas à l'abri d'une mauvaise surprise, en lien notamment avec l'état du sol aux Vernets. La découverte d'une pollution excessive, devant être retirée, pourrait en effet plomber les plans financiers des investisseurs et renchérir d'autant les loyers au dessus des plafonds légaux, comme le craignent les opposants.

Une étude du sol¹ a déjà été effectuée en 2010. Sept sites pollués ont été identifiés, notamment à cause de la présence d'hydrocarbures. Mais les coûts de dépollution ont été évalués à 500 000 francs. Une bagatelle pour un tel projet. Personne ne peut toutefois garantir que le chantier ne révélera pas d'autres sources de pollution. Une nouvelle expertise technique de la Confédération devrait être rendu fin février. «Un rapport historique de cette parcelle révèle qu'il y a très peu de risques», soutient Pierre de Freudenreich, chef de projet à la direction du PAV (Praille-Acacias-Vernets).

«Mais cette problématique est la même sur le reste du PAV et sur tous les projets d'aménagement du canton, souligne Antonio Hodgers. Certes il s'agit de l'armée, mais le déménagement des entreprises, ou des propriétaires de villas, ailleurs, n'est pas gratuit et peut aussi être pris en charge par les promoteurs, sans que les loyers ne dépassent forcément les barèmes légaux.»

La maîtrise du foncier coûte généralement cher à Genève. Sur le PAV, la plupart des parcelles sont occupées par des entreprises qui bénéficient de droits de superficie pour des décennies encore. Dans le but de maintenir des prix bas, Antonio Hodgers propose notamment de permettre la construction de propriétés par étage (PPE), plus rentables pour les investisseurs. Mais la mesure est combattue par les milieux de défense des locataires.

Le magistrat insiste pour relativiser le coût du déménagement de l'armée pour la collectivité: «Aux 73 millions de francs, il faut soustraire la part payée par les promoteurs (22 millions). On économisera également en ne rénovant pas la caserne des Vernets (25 millions) et en ne construisant pas un nouvel abri de protection civile (10 millions).» Antonio Hodgers mentionne aussi les 4,2 millions de francs annuels touchés en plus par l'Etat grâce aux droits de superficie payés par les promoteurs des Vernets. «Il s'agit en réalité d'une très bonne opération financière pour l'Etat.»

De la poudre aux yeux, selon le GSsA. «Ces millions que l'on devrait prétendument économiser pour rénover la caserne ou construire des abris ne sont pas obligatoires, rétorque Tobia Schnebli. Il faudrait une volonté politique pour ordonner ces dépenses. Il y aurait d'autres solutions, comme utiliser l'abri de Versoix, constamment sous-utilisé.» ELE

- 1. Une étude commandée par le Département fédéral de la défense et effectuée par Ecotech Environnement SA.

Genève [3]Eric Lecoultre [4]Votation

Vous devez être [logué](#) [5] pour poster des commentaires